



Nouveau ! A partir du 1er avril 2012, l'inscription au chômage se fera directement dans les ORP valaisans.

Pour vous inscrire au chômage :

Annoncez-vous à l'ORP de votre région de domicile dès que possible, soit :

- En prenant rendez-vous par téléphone
- En vous présentant à l'ORP de votre région de domicile

Délai d'inscription :

Le **plus tôt possible**, mais au plus tard le premier jour pour lequel vous demandez des indemnités de chômage.

Munissez-vous des documents suivants lors de l'inscription :

• **Documents obligatoires (sinon pas d'inscription possible)**

- Document d'identité
- Si vous êtes étranger, permis de séjour (ou livret pour étranger)
- Certificat d'assurance AVS-AI

• **Si possible :**

- Lettre de congé
- Curriculum Vitae
- Certificat de travail
- Copie des recherches d'emploi effectuées avant votre inscription au chômage
- Permis de conduire et autres permis

Région de Sion – Hérens – Conthey :

ORP Sion

Place du Midi 40, 1950 Sion
Tél. 027 606 93 00 / Fax 027 606 93 03
orpsion@admin.vs.ch

Heures d'ouverture des ORP :

Du lundi au vendredi de
08 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00